

<b>Modalités contrôle des connaissances</b> <b>MASTER 2 PROFESSIONS JUDICIAIRES</b> <b>Année 2025-2026</b>			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
<b>SEMESTRE 3</b>			
Procédure civile approfondie (commun M2 Culture judiciaire)	20 H	3	Ecrit de 5h (1)
Procédure pénale approfondie (commun M2 Culture judiciaire)	20 H	3	
Contentieux européen et international	20 H	3	Ecrit de 3h
Procédures civiles d'exécution	20 H	3	Ecrit de 3h (épreuve pratique)
Droit de la police	10 H	2	Ecrit de 5h (épreuve intégrée à (1))
Droit de l'instruction	10 H	2	Ecrit de 5h (épreuve intégrée à (1))
Méthodologie : le grand oral (commun M2 Culture judiciaire)	20 H	0	
Simulation de procès (commun M2 Culture judiciaire)	15 H	2	Contrôle continu
Déontologie (commun M2 Culture judiciaire)	15 H	2	Ecrit 3h (commentaire de documents)
Numérique et professions judiciaires (commun M2 Culture judiciaire)	15 H	2	Grand oral
Argumentation juridique (commun M2 Culture judiciaire)	15 H	3	Grand oral
Droit processuel (commun M2 Culture judiciaire)	15 H	3	Grand Oral
Terminologie juridique appliquée en anglais (commun M2 Culture judiciaire)	15 H	2	Contrôle continu
<b>TOTAL SEMESTRE 3</b>	<b>210 H</b>	<b>30</b>	
<b>SEMESTRE 4</b>			
Justice et droits de l'Homme (commun M2 Culture Judiciaire)	15 H	3	Ecrit de 5h
Culture des droits fondamentaux (commun M2 Culture Judiciaire)	15 H	2	
Modes alternatifs de règlement des conflits : MARD et procédures alternatives aux poursuites (commun M2 Culture Judiciaire)	20 H	3	Ecrit 2h (épreuve pratique)
Contentieux pénal international	15 H	2	Oral
Procédures civiles spécifiques	15 H	2	Oral
Techniques de l'expertise judiciaire	5 H	2	Oral
Inventaires des peines	15 H	2	Oral
Méthodologie de la recherche	10 H	0	
Stage et rapport de stage	0 H	14	Rapport de stage et soutenance
<b>TOTAL SEMESTRE 4</b>	<b>110 H</b>	<b>30</b>	

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 30/09/2025 »

« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master, au titre de l'année universitaire 2025-2026 »

- Les enseignements sont organisés intégralement en présentiel. Cette modalité s'applique également aux reprogrammations éventuelles en cas d'annulation de cours.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances particulières ; les épreuves pourront notamment être organisées à distance en cas de circonstances exceptionnelles.